

Fiche 3 : Le référent formation continue

Missions du référent formation continue

- Contribuer à la dynamique territoriale de la formation continue des personnels ;
- Être un relai dans les territoires pour la promotion des activités de formation organisées à l'échelle académique et dispositifs d'accompagnement et de formation proximité proposés par l'EAFC ;
- Présenter et promouvoir les Formations d'Initiative Locale (FIL) auprès des personnels ;
- Intervenir en tant que pair expert pour accompagner un collectif de travail ;
- Accompagner les collectifs de travail à être de plus en plus autonome dans leurs questionnements et dans la résolution de problématiques professionnelles partagées.

Désignation et missions du référent formation continue

Désigné par le chef d'établissement, l'inspecteur de la circonscription ou le chef de division, le référent formation continue, assure une mission d'interface entre son établissement, sa circonscription, son bassin ou son service et l'EAFC.

Cette mission peut être confiée à l'adjoint au chef d'établissement ou à un conseiller pédagogique de circonscription ou un acteur de la formation continue académique (correspondant de formation, formateur académique, un membre du réseau des titulaires du CAFFA, du CAFIPEMF).

Le référent formation continue est force de proposition dans sa mission d'ingénierie et est un acteur essentiel pour la mise en œuvre des formations collective de son établissement, de sa circonscription, de son bassin ou de son service.

Le référent formation continue est membre de droit de la commission formation continue.

Le référent formation continue, participe au recueil et à l'analyse des besoins en formations collectives, contribue à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions de formation réalisées dans son établissement, sa circonscription, son bassin ou son service.

Accompagnement du référent formation continue

Pour assurer sa mission, le référent formation continue sera formé et accompagné par les conseillers en ingénierie de formation de l'EAFC.